

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.Du SAMEDI 14 Septembre 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue S. Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

I T A L I E.

De Gènes, le 21 août.

L'ENVOYÉ extraordinaire d'Angleterre est arrivé le 14 au soir. C'est un homme de trente à quarante ans qu'on dit initié dans tous les secrets ministériels de Pitt. Il devoit résider à Venise, où il ne peut y avoir que des ambassadeurs & des consuls.

L'arrivée d'une division angloise en ce port, deux jours après l'apparition de l'envoyé britannique, c'est-à-dire le 16 août, & qui consiste dans les vaisseaux suivans : *Windford-Castle*, de 772 hommes, 98 canons, Cosby, vice-amiral, & sir Thomas Byard, capitaine. — *Terrible*, de 600 hommes, 74 canons, Kingington & Ludwidge. — *Biedford*, de 600 hommes, 74 canons, Robertmaa. — *Lowersloff*, de 220 hommes, 32 canons, Wolslay. — *Vulcan*, sloop, de 90 hommes, 14 canons, Joha Matheus, ne paroît pas avoir produit d'effet bien sensible sur le gouvernement génois. L'envoyé anglois, de son côté, pour éloigner la visite de deux sénateurs que le gouvernement députe à tout ce qui a caractère de ministre, a feint d'être malade. Sans doute il attend de nouvelles instructions, ou l'issue, bonne ou mauvaise, de quelque entreprise maritime, pour faire le bon ou le méchant. Il paroît même que les puissances coalisées veulent essayer de cajoler le roi de Sardaigne, après avoir interdit l'extraction de toute espèce de subsistances, vient de consentir à vendre des bœufs à la république, &c. &c.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 21 août.

Notre ministre auprès de la cour de Munich, M. le comte de Lehrbach, a fait ici un long rapport au sujet de la conduite que tiennent dans la guerre actuelle quelques états des cercles de Bavière, de Franconie & de Souabe. Le vice-chancelier de l'Empire a, par ordre de sa majesté l'empereur, envoyé copie de ce rapport à sa majesté le roi de Prusse.

Des lettres de Constantinople nous ont appris que la Porte avoit fait défense aux Français de célébrer la fête de la constitution, mais que cela n'a pas empêché M. Descorches de rassembler, sans aucun bruit, tous ses compatriotes, pour leur faire prêter le serment de liberté & d'égalité.

Les dons patriotiques qui se sont faits depuis le 9 janvier, pour les besoins de la guerre, excèdent, dit-on, trois millions de florins. Vienne est dans cette somme pour 660 mille livres.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 2 septembre.

Lord Speyer a passé par Copenhague pour se rendre à son ambassade à Stockholm.

Voici une note exacte des exportations faites dans les différens ports des états-unis de l'Amérique, durant l'année 1792, par laquelle on jugera de la progression florissante de la culture & du commerce de cette partie du monde ; 3,140,255 minots de bled, particulièrement de froment ; 1,495,723 tonneaux de farines, riz & biscuit ; 6,646,861 pieds de planches ; 31,760,702 paquets de perches & de cerclés ; 71 millions de lattes, plus de 19 mille toises de bois de charpente ; 1000 quilles de vaisseau en cèdre ou en chêne, autant de faites de charpente pour les maisons ; 70 mille barriques vuides ; 146,115 gallons ou wets de liqueurs distillées dans les Etats-Unis ; 116,803 tonneaux pleins de bœuf, mouton, porc salé, graisse, lard & huîtres ; 231,767 tonnes de poissons secs ou salés ; 7,823 tonneaux de potasse & de cendres ; 112,420 tonneaux de tabac ; 55,380 tonneaux de semence de lin ; 44752 chevaux, mulets & bêtes à cornes, &c. &c.

S U I S S E.

Extrait d'une lettre de Basle, du 4 septembre.

Le petit & le grand conseil de la ville de Basle reçurent hier du commandant du fort Saint-Louis deux lettres très-expressives, dans lesquelles il leur marquoit qu'il venoit d'apprendre que cinq mille Autrichiens avoient déjà passé le Rhin à Rheinfeld, & qu'il n'y avoit qu'un petit espace de pays appartenant au canton de Basle, qui les séparoit des frontières françoises, & des troupes qui les défendent ; qu'il paroïssoit certain que l'Autriche vouloit rompre la neutralité conclue avec la Suisse, & pénétrer dans l'Alsace par le territoire de Basle ; que lui, général, étoit obligé de croire que les états helvétiques se soucioient fort peu de ce traité, qu'au contraire ils paroïssent disposés à favoriser le passage aux Autrichiens, d'autant plus que leurs frontières de ce côté-là étoient dépourvues de troupes, & qu'on assuroit que les soldats avoient ordre de ne charger leurs fusils qu'avec de la poudre, de manière que leur soi-disant résistance ne seroit que pure

seinte. Que les choses étant ainsi, il leur déclaroit sans ménagement, que si l'on tardoit un moment à fournir les troupes & les canons suffisans pour s'opposer à l'entrée des Autrichiens sur le territoire de Bâle; & faire respecter la neutralité, il étoit fermement résolu de détruire à coups de canon le pont établi sur le Rhin, & réduire ensuite la ville en un monceau de cendres.

On s'imaginera facilement quelle a dû être non-seulement la consternation de la ville de Bâle, mais même de toute la Suisse. Dès-lors il a été arrêté qu'on feroit marcher un renfort & un train d'artillerie vers cette frontière; d'en informer le canton de Zurich, en lui annonçant que nous désirerions qu'on envoyât, sans différer, deux députés vers les généraux autrichiens, à l'effet de leur exposer le danger auquel ils exposeroient la république helvétique; si, au mépris de la neutralité, ils s'obstinoient à vouloir violer son territoire, & de leur déclarer en même tems que nous étions dans la ferme résolution de leur disputer ce passage de tout notre pouvoir.

Zurich & Berne paroissent être dans les mêmes intentions que nous. Quant aux autres cantons, nous n'en savons encore rien.

On écrit de celui de Wallis, que 170 mulets chargés de fusils, & 250 Piémontois, sans armes à la vérité, avoient passé sur ce territoire, mais que les conducteurs ayant déclaré que les ballots ne contenoient que des marchandises (ce que confirmoient les passe-ports dont ils étoient munis), & les soldats s'étant fait passer pour défecteurs, on l'avoit cru de bonne-foi; qu'on ne s'étoit aperçu de la fraude que trop tard; que Wallis en étoit pour sa crédulité, sauf à ce canton à être plus sur ses gardes dorénavant.

Nous serons bienheureux, nous autres Suisses, si nous pouvons nous tirer de la situation critique où nous met de tems à autre la révolution française, sans être obligés de prendre part à cette guerre. Nous nous taisons volontiers sur les pertes considérables que cette révolution nous a fait éprouver sur tous les rapports.

F R A N C E.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

De Perpignan, le 2 septembre.

Les représentans-députés auprès de l'armée des Pyrénées prennent les mesures les plus vigoureuses pour mettre notre ville en état de soutenir un siège; il paroît que Pujet-Barbantane a leur confiance & la mérite; toutes les relations de ce général sont rendues publiques; il a pensé avec raison que cette conduite franche & loyale étoit le garant le plus sûr de son patriotisme, dans un moment où les dangers de la patrie font du soupçon & de la méfiance un devoir pour les bons républicains. Voici une lettre que lui a adressée le général ennemi & sa réponse.

Le général en chef de l'armée espagnole dans le Roussillon, au général en chef de l'armée française dans les Pyrénées-Orientales.

G É N É R A L,

« L'humanité envers quelques prisonniers d'une santé très-foible, m'a fait descendre à ce qu'ils rentrent dans leur patrie & dans le sein de leur famille, sous la condition de ne pas reprendre les armes jusqu'à ce qu'ils soient échangés. (Il s'agit des vétérans faits prisonniers au fort de Vill-franche, qui, tous, sont venus à Perpignan, sous leur parole d'honneur, à l'exception de 25, qui ont mieux aimé entrer

en Espagne). Je ne négligerai aucun des moyens qui seront en mon pouvoir pour adoucir les horreurs de la guerre, pourvu que dorénavant je puisse compter sur la réciprocité de votre part.

« Voici une occasion de me prouver que vous êtes bien disposé à cette bienfaisance réciproque. Rendez la liberté à M. Borreil, habitant paisible de Milhas, qui a été blessé & conduit à Perpignan, par quelques-uns de ces habitans armés pour maltraiter & voler leurs propres concitoyens sans défenses ».

Au quartier-général de Truilhas, le 11 août 1793.

(Signé) ANTOINE RICARDO CARRILLO.

Réponse du général en chef, Pujet-Barbantane.

« Vous exposez dans votre lettre des principes d'humanité, Voici les miens en quatre mots : Anéantir les ennemis sur le champ de bataille, par tous les moyens possibles de destruction; mais ensuite ne plus voir en eux que des hommes, & traiter les prisonniers avec tous les égards possibles, ne jamais s'écarter de ces principes; tel est le généreux sentiment de la représentation nationale & de tous les républicains français.

« Quant à Borreil, de Milhas, que vous réclamez, son sort n'est pas entre mes mains; il est accusé de trahison à sa patrie, & le tribunal le jugera ».

(Signé) PUJET-BARBANTANE.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

D'Avignon, le 4 septembre.

Toulon n'est plus à la république; cet arsenal superbe, dans lequel sembloit résider la majesté de la France, est devenu la proie de nos ennemis. On ne donne d'autres détails sur cette reddition, sinon que la très-foible & presque nulle garnison qui étoit dans Toulon, requise avant l'arrivée des Anglois de se rendre sur la place, ayant obéi, fut à l'instant entourée de bayonnettes & forcés de rendre les armes; rien alors ne s'opposa au projet de livrer la place, & la trahison fut consommée. La plupart des matelots ont fui. On assure, malgré cette victoire facile, que les Espagnols & les Anglois, contents de cette conquête, ne feront point d'irruption sur notre territoire. On lit même des lettres de Marseille, qui disent que Carreaux, renforcé par 6000 hommes de l'armée d'Italie, est aux portes de Toulon, & qu'il a coupé les eaux qui alimentoient les fontaines de cette ville.

L'assemblée électorale du nouveau département de Vaucluse avoit été assemblée à Nîmes pour procéder à la nomination de ses administrateurs; elle a enfin terminé sa session. Tous les députés des communes ont été charmés d'avoir secoué le joug de Marseille. Pour représenter l'union qui lioit à jamais les quatre districts d'Apt, d'Avignon, de Carpentras & d'Orange, qui composent le département, le corps électoral a voulu qu'un membre de chaque district se rendit sur l'esplanade du président, & là, au nom de leurs commettans, ces quatre citoyens se sont précipités dans les bras les uns des autres, au milieu des acclamations universelles de *vive la république, vive la montagne, vive le département de Vaucluse*. Les représentans du peuple, Rovere & Poultier, ont fait l'ouverture & la clôture de l'assemblée; Poultier a été déclaré, par acclamation, citoyen de Vaucluse; l'abbé Rovere, vicaire épiscopal & président du district de Nîmes, a été élu à l'unanimité évêque du département; Duprat l'aîné, d'Avignon, est procureur-général-syndic.

Laugier, président du tribunal populaire de Marseille, qui avoit été saisi au moment où il se préparoit à s'embarquer

pour Toulon, délivré des chaînes, le visiter d'après le président interrogé; jamais cessé l'arrêt de & Mauche Rhône: ce sans la déf

La contr du Mont-T département sur la vall caractère es troubles qu a classé cét tion de gu de ce bray tement.

Les Autr viennent de l'armée au du 29 août

Les cant cipes de ne vient de fo New-Brissac sangon.

On conn fermé pend pour avoir toyen a r actionné en tiffanne & cachet. L' sixième arr Larude; le somme de

Lamoign a été arrêté Angleterre.

La comm la société d cet homme trouvé auc porte sur l toyen; il l'extrait m Mars.

Le jeune de 549, fr sont présent ils doivent putation q plaudi). Paillet,

pour Toulon, a été jugé & conduit au supplice. Jourdan, délivré des fers dont il étoit chargé depuis quatre mois, fut le visiter dans sa prison; il lui demanda ironiquement, quand le président du tribunal populaire voudroit bien procéder à son interrogatoire: Laugier lui répondit: *eh! monsieur, je n'avois jamais cessé de vous estimer; & cependant Laugier avoit signé l'arrêt de mort de Jourdan, ainsi que de Ricord, Micoulin & Mauche, administrateurs du département des Bouches-du-Rhône: ce jugement devoit être exécuté le vendredi suivant, sans la défaite des rebelles.*

De Paris, le 14 septembre.

La contre-révolution qui avoit éclaté dans le département du Mont-Terrible, vient d'être détruite; 600 révoltés de ce département s'étoient emparés d'une montagne qui dominoit sur la vallée de Dellemont. Ce rassemblement portoit un caractère effrayant, & on craignoit de voir renouveler les troubles qui affligent la Vendée; mais le général Eikenmejer a chassé ces rebelles, s'est emparé de leur camp, des munitions de guerre & de bouche: c'est ainsi que par l'activité de ce brave général la paix a été rétablie dans ce département.

Les Autrichiens qui avoient passé le Rhin à Rheinfelden, viennent de le repasser à la hâte pour porter des secours à l'armée autrichienne près de Landau, affoiblie par la journée du 29 août.

Les cantons helvétiques semblent abandonner leurs principes de neutralité: c'est pour prévenir toute hostilité qu'on vient de fortifier la rive du Rhin du côté d'Huningue & de New-Brissack, & de former un camp sous les murs de Basle.

On connoit l'histoire de l'infortuné Latude, qui a été renfermé pendant quarante ans dans les cachots de la Bastille, pour avoir publié une satire contre la Pompadour; ce citoyen a réclamé contre cette détention tyrannique; il a actionné en dommages & intérêts les héritiers de cette courtisane & ceux d'Anelot, alors distributeur de lettres de cachet. L'affaire a été plaidée avant-hier au tribunal du sixième arrondissement; il a été accordé 60 mille livres à Latude; le jugement est exécutoire par provision jusqu'à la somme de 10 mille livres.

Lamoignoa de Malesherbes, défenseur de Louis Capat, a été arrêté. Les scellés ont été mis chez Defeze, qui est en Angleterre.

La commune de Melun, où Bailly a été arrêté, a écrit à la société des Jacobins pour savoir ce qu'elle doit faire de cet homme qu'elle croit coupable, mais sur lequel on n'a trouvé aucun papier à sa charge. « Est-il besoin que Bailly porte sur lui la preuve écrite de ses crimes, s'écrie un citoyen; il n'y a qu'à prier chaque sans-culotte de lever l'extrait mortuaire de nos freres assassinés au Champ de Mars.

COMMUNE DE PARIS.

Du 12 septembre.

Les jeunes citoyens de la section des Arcis, au nombre de 549, formant la première réquisition de cette section, se sont présentés; ils n'attendent que des armes pour partir: ils doivent aller demain à la convention se disculper de l'imputation qu'on leur a faite d'être des intriguans. — (Applaudi.)

Palissot, auteur connu par plusieurs productions littéraires,

a fait demander un certificat de civisme. Chaumette s'est fortement opposé à ce qu'il lui fût délivré. « Palissot, a-t-il dit, hommes de lettres, dont les productions ont fait sensation, a laissé moisir sa plume dans l'inertie, plutôt que d'écrire en faveur de la liberté: mais le pouvoit-il, lui qui étoit contre-révolutionnaire, même avant la révolution; lui dont les efforts sacrilèges ont sans cesse tendu à étouffer la raison humaine dès son aurore en France, & qui, ligé avec les fauteurs du despotisme, n'a cessé de persécuter les hommes de génie qui cherchoient à éclairer leur siècle. C'est Palissot qui, semblable à une cheville venimeuse, tenta de souiller la couronne du célèbre J. J. Rousseau: c'est lui qui ne rougit pas d'insulter à ce sublime & intéressant malheureux, dans son infâme comédie des *Philosophes*, où il ose mettre J. J. Rousseau à quatre pattes, en le faisant manger une laitue. Anathème aux monstres qui ont osé enfoncer le fer de la calomnie dans le sein du sensible Rousseau. C'est aux patriotes à venger l'ami sincère de l'humanité, l'ange de lumière qui montra la liberté aux hommes & fut la leur faire désirer: c'est aux philosophes-pratiques enfin à punir exemplairement l'ennemi de la philosophie. En conséquence, je m'oppose à la délivrance du certificat de civisme demandé par Palissot; & puisse cet acte de justice servir de sacrifice expiatoire aux mânes du célèbre & bon Rousseau ». Ce réquisitoire a été adopté.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Billaut-Varennes.)

Suite de la séance du jeudi 12 septembre.

Xavier Audouin, adjoint du ministre de la guerre, est mandé à la barre pour rendre compte des motifs qui l'ont déterminé à nommer à une place de lieutenant le citoyen Fouquet-Tainville. Audouin comparoit; il prouve, la loi à la main, qu'il a eu le droit de nommer à cette place, & que le citoyen qui en a été pourvu avoit l'estime & la confiance de son bataillon. Audouin est admis aux honneurs de la séance, & l'affaire est renvoyée au comité de la guerre.

Le 23 février dernier, 20 millions avoient été mis à la disposition du ministre de la guerre pour la réparation des places fortes: l'on assigne encore un fonds de 8 millions pour cet objet important.

Laurent demande que les administrateurs & fonctionnaires publics destitués ou suspendus, soient tenus, comme les militaires destitués, de rester éloignés au moins à 20 lieues des frontières. Décrété.

Leroux; qui vient de parcourir les départemens de l'Eure, d'Eure & Loire & de Seine & Oise, annonce qu'une grande quantité de grains & de farines est destinée à l'approvisionnement de Paris, & que cette grande cité ne doit concevoir aucune inquiétude sur ses subsistances. Leroux communique ensuite une pétition de plusieurs agriculteurs qui, se trouvant compris dans la classe en réquisition, demandent à pouvoir se faire remplacer pour le service militaire. — La convention écarter cette demande par la question préalable; elle charge l'un de ses comités de lui faire un rapport sur les moyens d'empêcher qu'aucune terre reste inculte.

Vingt-quatre mille livres en numéraire ont été saisis chez deux citoyens suspects, par le comité révolutionnaire de la section des Arcis. Le comité de sûreté générale a arrêté que cette somme seroit versée à la trésorerie, mais l'exécution de cet arrêté a éprouvé des obstacles. La convention, pour lever toute difficulté, décrète que la somme sera remise à la trésorerie nationale.

Une députation des membres des comités révolutionnaires de Paris est admise à la barre : ces comités représentent que la loi qui ordonne l'arrestation des gens suspects, dont l'effet doit être général & produit révolutionnairement, est atténué cependant chaque jour, tantôt par des décrets, tantôt par des arrêtés qui ordonnent l'élargissement de plusieurs individus confiés seulement à la garde de deux gendarmes : ils demandent que toutes les personnes ainsi élargies soient réintégrées dans les prisons, & que dorénavant nul homme détenu comme suspect ne puisse être mis en liberté qu'après qu'on aura entendu le comité révolutionnaire d'où sera émané l'ordre d'arrestation. Cette pétition est renvoyée au comité de sûreté générale.

Sur un rapport fait par Saint-André, au nom du comité de salut public, la convention décrète que la direction des mouvemens des ports, attribués aux ordonnateurs civils de la marine, sera exercée désormais par les commandans militaires.

Séance du vendredi 13 septembre.

Les habitans du Jura ne veulent plus se battre que pour la république ; la ville de Lons-le-Saunier est entièrement soumise à la convention ; la société populaire y a été réintégré ; les meneurs sont en fuite : la levée des jeunes citoyens se fait sans obstacle ; & , malgré l'or de Pitt & des tyrans, la liberté triomphera : telles sont les nouvelles agréables envoyées de Dijon, le 10 de ce mois, par le représentant Bernard de Saintes, qui demande le rapport du décret portant que Lons-le-Saunier est en état de rébellion.

Le général Dagobert écrit de Mont-Libre, le 4 septembre, qu'un corps ennemi de 5 mille hommes de pied & de 400 chevaux s'étant avancé pour tenter d'enlever notre camp, il n'a pas hésité de lui présenter bataille avec 2 mille soldats républicains : après deux heures de combat, la déroute de l'ennemi a été complète ; nous avons pris son artillerie, ses munitions & ses bagages ; 14 bouches à feu, 12 caissons & une grande quantité de bombes & d'obus tout chargés, & destinés au siège de Mont-Libre, ont tombés en notre pouvoir : le commandant ennemi a été tué ; nous avons fait 300 prisonniers, dont 30 officiers, & parmi ceux-ci 3 colonels : 7 à 8 François ont été tués.

Couthon, représentant-député, écrit, de Clermont, que déjà 20 mille hommes du Puy-de-Dôme sont réunis à Amberg pour marcher sur Lyon, & que ce n'est pas le tiers de ceux que fournit ce département pour une expédition aussi importante : les départemens de la Haute-Loire, de l'Allier & de l'Ardèche envoient de leur côté beaucoup de monde. Châteauneuf-Randon se dispose à entrer dans Montbrison, tambour battant, mèche allumée. L'officier de hussards, qui a livré le général Nicolas, est arrêté ; il va être jugé. Les vins, vinaigres, eaux-de-vie & autres choses nécessaires à l'armée, sont mises en réquisition : toutes les mesures s'exécutent avec une ponctualité admirable. Couthon prie la convention de décider s'il ne conviendrait pas d'investir les représentans-députés du droit d'établir des tribunaux révolutionnaires pour faire punir les traîtres, & il termine sa lettre par ces mots : « Pitt, Cobourg, & tous les brigands du monde ont beau faire, leur puissance va passer, & la liberté restera. Respect à la convention, & amitié à chacun des montagnards. — Vifs applaudissemens.

Une lettre de Nantes, datée du 10 septembre, porte que la garnison de Mayence est arrivée dans cette ville les 6, 7 & 8 de ce mois. Le 9, elle s'est rendue au camp de la Sornière. Le même jour, 6 mille hommes commandés par Beyffir, ont balayé toute la rive gauche de la Loire jusqu'à la mer. En même-tems le port Saint-Pere a été attaqué ; notre avant-garde a d'abord repoussé un parti de cavalerie ennemie ; elle s'est ensuite avancée vers le poste qui étoit défendu par 7 à 8 mille brigands, par des piéces du gross artillerie, & par une rivière large & profonde. Le citoyen Targe, chef des chasseurs francs, se jette à la nage, le sabre entre les dents ; il est suivi de quatre chasseurs ; sous le feu des batteries ennemies, ces hommes intrépides vont à l'autre bord détacher plusieurs bateaux & les amènent à notre troupe ; deux cents hommes de la même légion s'y embarquent ; ils escaladent les retranchemens, emportent le poste, & sept piéces d'artillerie de fabrique angloise, ainsi qu'une grande quantité de munitions, tombent en notre pouvoir. Cabinière, chef des rebelles, a eu la cuisse cassée. Nous avons pris plusieurs drapeaux, au haut desquels pendent des chaquetaux. Cette victoire rétablit la communication de Nantes avec l'escadre de la Rochelle. Le corps d'armée sous les ordres d'Aubert-Dubayet, vole à de nouveaux succès.

On écrit de Nice, le 31 août, que 3 mille charges de blé sont entrées dans ce port ; ce qui doit rassurer sur les subsistances de l'armée d'Italie.

Un bulletin de l'armée sous Lyon, des 5 & 6 septembre, annonce que l'on bat toujours avec force le pont Morand du côté de Limonay, les muscadins ont fait une sortie ; mais ils ont été repoussés avec perte ; leur commandant-général a été grièvement blessé, ainsi qu'un grand nombre d'autres, qu'ils ont emmenés sur plusieurs charriots. Le premier bataillon de l'Arriège, & un détachement du cinquième régiment de cavalerie, ont fait, en cette occasion, des prodiges de valeur.

Dans une lettre de Dunkerque, datée du 6 de ce mois, l'on trouve que nous avons pris à l'ennemi, de ce côté, 50 piéces de canon du calibre de 27, 30 mille boulets, mille bombes chargées, 800 barils de poudre, du poids de 90 livres chacun ; 200 autres barils & plusieurs affûts jettés dans le canal ; 42 mille sacs à terre, 63 bœufs, un fort magasin de toiles, des gargousses, cartouches, peles, pioches, &c. Du côté de Bergues, la division du général Leclerc s'est emparée de 5 piéces de canon & de 300 chevaux ; elle a fait 500 prisonniers. Chaque jour on prend un grand nombre d'Anglois & de Hollandois égarés. On a arrêté plusieurs individus qui faisoient des signaux à l'ennemi, par le moyen de fusées lancées au-dessus de la tour de Dunkerque. On assure que nos troupes sont aux prises du côté de Furnes : on dit aussi que l'ennemi se porte en force sur Maubeuge, & qu'il ravage toujours les environs de Cambray.

L'adjudant-général Deschamps paroît à la barre ; il apporte un drapeau blanc sur lequel sont inscrites en or ces deux lettres G R, signifiant apparemment *Georgius rex* : « Jamais, dit l'adjudant, on n'a pu voir déroute semblable à celle des Anglois ; c'est la honte du duc d'York : notre armée de Dunkerque n'étoit forte que 9 mille hommes ; le lendemain de la bataille, il en vint 9 mille autres ; ces 18 mille hommes en valent plus de 50 mille, & sont dans le cas d'exterminer tous les tyrans. Vive la république, nous sommes sauvés. — Vifs applaudissemens.